



**L'économie sociale et la culture:  
une synergie essentielle à reconnaître et à consolider**

*Mémoire présenté à la Ville de Montréal par le Chantier de l'économie sociale dans le cadre de la consultation publique sur la Politique de développement culturel de Montréal 2017-2022*

**MARS 2017**

## Table des matières

Introduction.....	2
Présentation du Chantier de l'économie sociale .....	2
L'entrepreneuriat collectif et le secteur culturel .....	3
Nouvel élan dans les rapports entre économie sociale et culture.....	5
Diversification des investissements et protection des actifs .....	6
Commentaires et propositions.....	7
Conclusion .....	12

## Introduction

D'emblée, nous tenons à saluer la Ville de Montréal pour cette initiative de consultation sur la Politique de développement culturel 2017-2022. Comme le souligne le Maire de Montréal dans son mot d'introduction, la culture est au cœur de l'identité montréalaise tout en étant un axe de développement et un vecteur de rayonnement et d'accueil des visiteurs. À titre d'organisation dont la mission repose notamment sur la volonté de contribuer à l'émergence d'un modèle de développement durable et inclusif, le Chantier de l'économie sociale (ci-après le Chantier) se réjouit que la Ville de Montréal souhaite renforcer son soutien au développement culturel et adapter ses stratégies aux réalités du 21<sup>ème</sup> siècle.

Aujourd'hui comme hier, il importe de faire de la culture un projet collectif. Or, depuis maintenant près de 20 ans, le Chantier a fait preuve de créativité et d'imagination pour renforcer le développement économique, culturel et social du Québec en s'appuyant sur la force de ses collectivités. L'économie sociale, aussi nommée entrepreneuriat collectif, constitue une voie riche de projets culturels qui s'inscrivent également, depuis toujours, dans une perspective de développement économique et social ou, plus largement, de développement durable.

## Présentation du Chantier de l'économie sociale

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome ayant pour principaux mandats la promotion et le développement de l'économie sociale au Québec. Corporation à but non lucratif, le Chantier regroupe des entreprises et des organisations d'économie sociale œuvrant dans de multiples secteurs d'activités (culture, loisir, tourisme, communications, environnement, agro-alimentaire, services de proximité, habitation, enfance et famille, formation, financement, etc.).

Par ses structures de gouvernance, le Chantier concerte un ensemble de réseaux: des réseaux d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif), des réseaux régionaux de promotion et de développement de l'économie sociale, des acteurs de soutien au développement de l'économie sociale et des mouvements sociaux, incluant les mouvements communautaire, syndical et féministe. Le Chantier de l'économie sociale réunit donc une vaste coalition de réseaux et d'organisations qui adhèrent à sa mission et qui travaillent activement à son développement. Ces réseaux et ces organisations ainsi que d'autres partenaires composent son conseil d'administration et son membership. Un représentant de l'Assemblée des Premières Nations y siège depuis 2007. Un représentant du comité jeunesse complète le CA et illustre par sa présence l'engouement des jeunes Québécois pour cette forme d'entrepreneuriat porteuse de valeurs de solidarité et de démocratie.

Le Chantier a son siège social à Montréal et s'implique depuis de nombreuses années dans le développement de la métropole. Dans ce cadre, il collabore avec un ensemble d'acteurs montréalais pour soutenir le développement culturel et rendre disponibles les outils qui répondent aux besoins des entrepreneurs culturels et aux organismes de soutien montréalais. Considérant la présence d'un nombre important d'entreprises d'économie sociale dans le secteur de la culture à Montréal et notre capacité à mobiliser et concerter un grand nombre d'acteurs, nous offrons à la Ville de Montréal une

collaboration constructive dans la finalisation et le déploiement de sa Politique de développement culturel de Montréal 2017-2022.

## L'entrepreneuriat collectif et le secteur culturel

La vitalité culturelle d'une ville dépend, en premier lieu, de ses artistes et de ses créateurs. Le Chantier de l'économie sociale reconnaît pleinement cette réalité et considère qu'il est essentiel d'offrir le soutien nécessaire aux artistes afin qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. Le financement adéquat des organismes subventionnaires doit donc demeurer une priorité des pouvoirs publics. Nous sommes solidaires de ceux et celles qui rappellent, avec justesse, l'importance de cet enjeu pour le développement culturel de Montréal.

Toutefois, dans le cadre de sa mission et de son champ d'expertise, le Chantier concentre sa contribution à cette réflexion sur l'apport de l'entrepreneuriat collectif au développement culturel. Rappelons que l'entrepreneuriat collectif s'inscrit dans une vision de développement durable où les dimensions sociales, économique et environnementales sont indissociable et se renforcent mutuellement. La reconnaissance de la culture comme quatrième pilier du développement durable a confirmé sur le plan conceptuel ce que le Chantier avait reconnu explicitement dès sa création. Dans le rapport déposé lors du Sommet sur l'économie et l'emploi en 1996, on pouvait lire:

*« La vitalité de la culture québécoise est essentielle au dynamisme de notre société. Elle est un facteur de développement économique et sociale parce qu'elle favorise l'épanouissement des individus qui y participent. La culture est un bien public et elle fait appel aux valeurs d'autonomie et de liberté d'expression qui constituent les fondements d'une société démocratique. C'est ce qui a amené le Groupe de travail sur l'économie sociale à présenter un projet qui a été élaboré par les représentants d'une trentaine d'associations nationales regroupant la vaste majorité des organismes sans but lucratif et un très grand nombre de travailleurs culturels de toutes les disciplines »<sup>1</sup>.*

Ce projet, c'était « Les journées nationales de la culture ». Un projet qui est rapidement devenu une activité phare de démocratisation et de sensibilisation à la culture. Ainsi, dès sa création, le Chantier a été un véhicule d'expression du milieu culturel et a même joué un rôle d'incubateur pendant les premières années de ce projet. Et cette interaction avec le milieu culturel s'est poursuivie depuis. Au fil du temps, les initiatives en économie sociale dans le domaine de la culture se sont multipliées : festivals, infrastructures de création et de diffusion, regroupements d'artistes, etc.

Tout au long de son histoire, des organisations culturelles ont été membres et partenaires du Chantier et les outils créés pour soutenir le développement des entreprises d'économie sociale ont servi à de nombreuses initiatives culturelles. Cette interaction a été particulièrement forte à Montréal.

---

<sup>1</sup> *Osons la solidarité*, Rapport du groupe de travail sur l'économie et l'emploi, Sommet sur l'économie et l'emploi, octobre 1996, p.15

Rappelons quelques faits saillants:

- Historiquement, les organisations culturelles - qui sont en majorité des organisations à propriété collective - ont bénéficié d'un soutien local important par le biais des fonds d'économie sociale dans les milieux qui privilégiaient le secteur culturel dans leurs choix d'investissement. Ainsi, dès 1997, les structures de développement local à Montréal ont soutenu de nombreuses initiatives culturelles – certaines devenues des fleurons de la scène culturelle montréalaise - à partir des fonds réservés pour l'économie sociale, tels que la TOHU, la Société des Arts Technologiques - SAT, le Cinéma Beaubien, le Chat des artistes, Vidéographe, SAMAJAM et, plus récemment, le Grand Costumier, la Coopérative des professeurs de musique et la Guilde des producteurs de jeux vidéo indépendant.
- En partenariat avec les organisations de développement territorial, les outils financiers du Chantier ont réalisé de nombreux investissements dans les organisations culturelles montréalaises. Depuis sa fondation en 1997, le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) a investi plus de 2 M\$ dans 66 entreprises dans le domaine des arts et spectacles, en plus des nombreux investissements dans des projets immobiliers offrant des lieux de création ou de diffusion pour les artistes. Pour sa part, depuis près de 10 ans, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale a investi plus de 4 M\$ dans des projets culturels. Il s'agit d'ailleurs d'un des cinq secteurs les plus importants de son portefeuille d'investissement. Au fil des ans, le Chantier et ses outils financiers ont donc été très actifs dans le soutien à des initiatives immobilières permettant d'offrir des lieux de création et de diffusion pour les artistes à Montréal. À titre d'exemple, le Chat des artistes et la Coopérative de musiciens Symphonique ont été parmi les premières initiatives dans le domaine immobilier permettant aux artistes de contrôler et pérenniser leurs lieux de création.
- Au moment de l'événement Montréal métropole culturelle en 2007, le Chantier a collaboré avec un ensemble de partenaires afin de promouvoir la reconnaissance et le développement de « quartiers culturels ». Soulignons d'ailleurs qu'une part importante des organisations culturelles dans les quartiers montréalais sont des entreprises d'économie sociale. Depuis cet événement, l'importance des quartiers culturels s'est traduite par une politique de soutien de la Ville de Montréal. À cela s'ajoute, le *Programme d'aide à l'entrepreneuriat (PAEN) Volet relève: arts et culture* qui a également été mis en place par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation afin de soutenir la relève culturelle.
- En 2008, le Chantier, appuyé par des acteurs du milieu culturel, a réalisé une étude sur l'action citoyenne en culture par les entreprises d'économie sociale. Il en est ressorti que, dans la vaste majorité des cas, l'engagement citoyen est encouragé par les professionnels du domaine des arts et de la culture dirigeant les entreprises. Ces derniers reconnaissent les avantages d'un conseil d'administration diversifié regroupant des expertises autres que culturelles et qui apportent non seulement des compétences en gestion ou en finance, mais s'impliquent

également dans des décisions d'ordre artistique. Ce qui fait de ces entreprises des lieux favorisant fortement la médiation culturelle.

## Nouvel élan dans les rapports entre économie sociale et culture

Historiquement, le lien entre l'économie sociale et la culture a été le résultat de plusieurs facteurs dont le fait que les entreprises du secteur culturel, comme les entreprises collectives dans leur ensemble, fonctionnent en dehors d'une logique économique classique de maximisation des rendements financiers pour des actionnaires. Il n'est donc pas surprenant que la forme juridique d'organisation sans but lucratif ait depuis toujours été dominante dans le secteur de la culture. D'ailleurs, plusieurs programmes gouvernementaux en culture sont dédiés exclusivement aux OBNL. Cependant, le choix de cette forme juridique ne se traduisait pas nécessairement par une approche entrepreneuriale ou une identification au secteur de l'économie sociale. Dans certains cas, ces OBNL étaient (ou sont encore) mis sur pied autour d'un ou de quelques créateurs et n'ont de pérennité que sur la base de subventions publiques ou de dons privés.

Cependant, l'évolution de la conjoncture et l'arrivée d'une nouvelle génération d'artistes et de producteurs a créé un contexte propice au développement accéléré d'initiatives d'entrepreneuriat collectif dans le secteur. Selon une étude menée par INRS Centre urbanisation Culture Société, « les entreprises (culturelles) évoluent dans un écosystème complexe. C'est pourquoi on peut observer le tout comme un positionnement entre trois grands secteurs: le commercial (orienté vers une logique de marché), le non-lucratif (orienté vers la création) et le communautaire (orienté vers des pratiques artistiques développés en réponse à des problèmes sociaux). »

Au cours des dernières années, les nouvelles initiatives à Montréal se sont surtout concentrées sur les aspects suivants:

- **Accès à des espaces de création:** L'accès à des espaces de création - et même à l'habitation adaptée aux besoins des créateurs - est un enjeu identifié depuis de nombreuses années dans le secteur culturel. Plusieurs initiatives en économie sociale ont été développées pour répondre à ces besoins et de nombreuses autres sont en émergence. La création d'espaces culturels répond non seulement aux besoins des artistes mais est également soutenue par les organisations de développement local qui identifient la culture comme un élément essentiel de la revitalisation des quartiers.
- **Mutualisation des services:** Les entreprises culturelles font face à des défis de financement qui limitent leur développement. La mutualisation des services par la création d'entreprises collectives représente une voie d'avenir pour des regroupements sectoriels ou territoriaux. Cette mutualisation peut prendre des formes inhabituelles ou innovantes, comme en témoigne la création de plusieurs coopératives d'artistes dont la Coopérative des professeurs de musique est un excellent exemple - ([www.professeur-musique.com](http://www.professeur-musique.com)).

- **La culture numérique:** Montréal est reconnue pour sa force dans le domaine des nouvelles technologies. Il n'est donc pas surprenant que la culture numérique y soit un secteur en forte évolution. La Société des arts technologiques (SAT) est une entreprise d'économie sociale qui est devenue, au fil du temps, un projet phare pour Montréal et dont le rayonnement s'étend au niveau international. Et elle n'est pas la seule puisque de nombreuses initiatives de plus petites tailles sont également en développement, appuyées notamment par le Plan culturel numérique du gouvernement du Québec.
- **La culture comme outil de revitalisation des quartiers urbains :** L'entrepreneuriat collectif et la culturel ont été à la source de l'émergence d'une diversité d'initiatives importantes pour l'épanouissement des quartiers culturels. Au cours des dernières décennies, on a pu constater à quel point les entreprises collectives comme le Cinéma Beaubien, la TOHU, le Chat des artistes, le Théâtre Paradoxe et bien d'autres ont contribué et contribuent encore à la revitalisation des quartiers et au renforcement de quartiers culturels à Montréal.
- **Médiation culturelle:** La médiation culturelle est un processus de mise en relation entre les sphères de la culture et du social visant à faire de chaque personne, visiteur ou spectateur, un véritable acteur culturel. Parce que l'économie sociale constitue une forme d'action citoyenne au cœur de l'économie, il n'est pas étonnant de constater que les initiatives de médiation culturelle par le biais d'entreprises d'économie sociale sont de plus en plus nombreuses.

## Diversification des investissements et protection des actifs

Force est de constater que dans un contexte urbain, il est essentiel de stabiliser les coûts de loyers et d'assurer la préservation des espaces et du patrimoine culturels sur tout le territoire. Sans interventions ciblées, trop d'organismes se retrouvent devant des augmentations de coûts majeurs pour se loger ou font face à l'obligation de se relocaliser. La solution aux défis de la disponibilité et de l'accès à des espaces pérennes passe par un soutien à des interventions spécifiques pour les organisations culturelles. Ceci est d'autant plus important dans le développement des quartiers culturels. En permettant aux organismes culturels ou aux artistes d'être propriétaires collectivement de leurs lieux de création ou de diffusion, on contribue à la durabilité de la vie culturelle montréalaise. Bien que ces montants soient demeurés pour l'instant assez modestes, les outils financiers dédiés à l'économie sociale ont déjà contribué positivement au développement d'initiatives culturelles à Montréal. Mais devant l'incapacité des pouvoirs publics à répondre à l'ensemble des besoins financiers en culture, il est plus que jamais essentiel de diversifier les approches de financement. Or, plusieurs **éléments de la conjoncture actuelle** sont favorables à cette diversification des investissements qui permettraient à la fois aux organismes de se développer et aux actifs culturels montréalais d'être protégés.

- La fiabilité des investissements en économie sociale est maintenant démontrée et documentée. Ancrés dans la « vraie économie » et non sur la spéculation, ces investissements comportent un

niveau de risque qui se compare très favorablement aux investissements dans les entreprises privées classiques.

- De plus en plus de capitaux sont mobilisés en faveur de ces types d'investissements dont les impacts ne sont pas exclusivement financiers, mais également sociaux, culturels ou environnementaux. Un phénomène qui s'est traduit en 2013 au G8 par la création d'un groupe de travail sur l'investissement avec impact (*Social Impact Investment Taskforce*). Le Canada a contribué à ces travaux par son propre groupe de travail (*Canadian Task Force on Social Finance*) auquel le Chantier a participé.
- Dès son élection, le nouveau gouvernement du Canada s'est engagé à développer une stratégie dans le domaine de la finance sociale qui pourrait, à terme, se traduire par la création de nouveaux outils financiers ou la consolidation d'outils existants. Les contributions fédérales agiraient alors comme levier pour la mise en œuvre de plusieurs initiatives financières identifiées comme prioritaires, ce qui permettraient de diminuer le risque et de rendre plus accessibles les nouveaux produits financiers destinés aux infrastructures ou aux entreprises à vocation culturelle.
- Différents paliers de gouvernement, et plus particulièrement le gouvernement du Canada, se sont engagés à investir dans les infrastructures sociales et culturelles. L'impact de ces investissements publics serait accru dans la mesure où ils agiraient également à titre de levier pour attirer des investisseurs privés. Au cours des prochaines années, les investissements fédéraux ouvriront assurément la porte à des jumelages de fonds d'infrastructures et de fonds privés dans des projets culturels.
- Des fonds de pensions, des fondations privées basées à Montréal et d'autres fonds institutionnels sont actuellement proactifs dans la recherche d'occasions d'investissements dans le domaine social, culturel et environnemental.
- En raison de la présence de plusieurs intermédiaires reconnus par les milieux financiers, dont la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, Montréal est bien positionnée pour accélérer la cadence des investissements sociaux et culturels. La solidité des investissements dans les projets collectifs dépend en grande partie de la capacité de bien analyser le risque de ce type de projets dont les finalités et les formes de gouvernance diffèrent de projets d'investissement traditionnel en capital de risque. Pour cette raison, les investisseurs institutionnels (au Québec et ailleurs) ont tendance à s'appuyer sur des intermédiaires ayant l'expertise requise.

## Commentaires et propositions

Le document soumis à la consultation publique fait preuve d'ambition quant à la volonté de soutenir et accroître le développement culturel à Montréal. Nous saluons les orientations proposées, notamment en ce qui a trait à l'intégration de la culture dans une vision transversale et inclusive du développement de la métropole. Nous appuyons l'ensemble des orientations proposés qui s'inscrivent dans un ensemble d'enjeux pertinents, tels le défi numérique ou la valorisation des sites et bâtiments patrimoniaux. Nous sommes particulièrement ravis de constater l'importance accordée au vivre

ensemble incarné dans la notion de quartiers culturels et la reconnaissance du rôle important de l'action citoyenne.

Néanmoins, la rédaction d'une politique n'est que la première étape d'un processus qui doit ensuite se déployer concrètement et l'atteinte des objectifs visés nécessite l'apport d'un ensemble partenaires. Nous tenons ainsi à souligner que les acteurs de l'économie sociale et, plus particulièrement le Chantier de l'économie sociale, s'identifient comme partenaires de premier plan dans la réalisation de plusieurs volets de cette stratégie. Pour cette raison, et afin de mettre en évidence cette collaboration déjà en cours, nous nous permettons d'émettre des commentaires ou suggérer des modifications à certains éléments du document.

## Miser sur les atouts

Avec raison, le document souligne un ensemble d'atouts sur lesquels Montréal peut s'appuyer dans l'avenir pour poursuivre l'innovation dans le domaine de la culture. Or, un atout marquant de Montréal est celui d'être un leader international dans le domaine de l'économie sociale. L'exemple le plus récent de cette reconnaissance internationale s'est traduit par la réussite impressionnante du Forum mondial de l'économie sociale en septembre 2016 (GSEF2016), co-organisé par la Ville de Montréal et le Chantier de l'économie sociale. Ce positionnement à l'échelle mondiale se fonde notamment sur un historique d'innovations sociales dans le domaine de l'entrepreneuriat collectif, la finance sociale et les modes de concertation en faveur d'un développement durable et inclusif dans lequel la culture joue un rôle majeur. Les stratégies et les moyens mis en place pour soutenir l'entrepreneuriat collectif à Montréal, notamment dans le secteur de la culture, font l'envie de beaucoup de métropoles à travers le monde. Les initiatives en économie sociale contribuent également de manière importante à la reconnaissance de Montréal comme ville d'innovation sociale. Dans ce cadre, il serait pertinent de souligner cette réalité comme un atout majeur sur lequel la Ville de Montréal peut s'appuyer pour le développement culturel.

### ***Recommandation :***

***S'appuyer sur le rôle international de Montréal dans le domaine de l'économie sociale comme atout pour le développement culturel.***

## Les acteurs de l'économie sociale, partenaires au même titre que le secteur public et privé

À diverses occasions, la Ville de Montréal souligne l'importance de la contribution de nombreux partenaires, dont les gouvernements provincial et fédéral et le secteur privé. On souligne avec force leurs contributions financières et d'autres natures aux organisations culturelles. Pourtant, dans beaucoup de dossiers, ce sont des acteurs de l'économie sociale qui ont été et qui sont au premier plan pour la réussite des initiatives culturelles. Comme mentionné dans l'introduction, les outils financiers de l'économie sociale ont été des investisseurs importants dans de nombreuses initiatives phares en culture. Qui plus est, le soutien des réseaux de l'économie sociale ne s'arrête pas là. De nombreuses stratégies par ces organisations dans les phases de prédémarrage, de démarrage, de consolidation et même de redressement ont permis l'épanouissement de nombreux projets culturels. En s'appuyant

clairement sur une approche d'entrepreneuriat collectif et en tenant compte de son potentiel spécifique, la Ville de Montréal se trouverait mieux outillé pour soutenir le milieu culturel et, plus globalement, l'épanouissement de la culture montréalaise et québécoise.

Pour cette raison, nous insistons sur l'importance de reconnaître, de nommer et d'inclure les acteurs de l'économie sociale comme des partenaires essentiels de la politique de développement culturel de Montréal. Et cette contribution doit non seulement s'inscrire dans les initiatives de médiation culturelle mais également comme condition essentielle de réussite de la politique dans son ensemble.

***Recommandation :***

***Reconnaître le Chantier de l'économie sociale et les autres acteurs montréalais de l'économie sociale comme partenaire dans le déploiement de la politique de développement culturel.***

## **La contribution de l'économie sociale à l'épanouissement de l'entrepreneuriat culturel et créatif et le développement des quartiers culturels**

La proposition de politique affirme avec raison l'importance de soutenir l'entrepreneuriat culturel. Plusieurs interventions prioritaires sont identifiées, reflétant la volonté de la Ville de soutenir des modèles d'affaires pérennes et innovants dont la mutualisation des services, des équipements, des expertises, des espaces et de la prise de risque. On qualifie cette mutualisation d'économie de collaboration.

Or, dans les faits, ces approches de mutualisation et de collaboration se basent essentiellement sur le modèle de l'économie sociale. Comme illustré plus haut, un très grand nombre d'initiatives entrepreneuriales en culture prennent la forme d'une entreprise collective sous forme d'OBNL, de coopérative ou de mutuelle. Si l'OBNL était par le passé la forme nettement dominante dans le secteur culturel, on voit émerger de plus en plus d'initiatives coopératives ou mutualistes et, dans tous les cas, des approches entrepreneuriales basées sur des pratiques collaboratives. Dans les faits, ce sont des approches d'économie sociale qui sont en pleine expansion dans le milieu culturel montréalais.

Pourtant, parmi les partenaires identifiés dans le soutien à l'entrepreneuriat culturel, on ne retrouve exclusivement que des organisations du secteur privé ou on renvoie à des approches de philanthropie, de mécénat ou de mentorat sur la base de pratiques et d'expertise du secteur privé à but lucratif. Nous croyons qu'il est à l'avantage de tous, notamment pour assurer la réussite de cette politique, de reconnaître explicitement la valeur de l'expertise, des approches et des outils de développement de l'entrepreneuriat collectif. D'ailleurs, nous nous expliquons mal cette absence.

Sur le plan des investissements, il est largement reconnu que le potentiel de la finance sociale, qui cumule investissements privés et objectifs collectifs, est énorme pour le secteur culturel. Rappelons notamment que même en dépit de l'absence d'intervention ciblée pour construire des produits financiers adaptés à la culture, les outils de la finance sociale ont déjà été des investisseurs stratégiques dans de nombreux projets. Mais il existe des occasions pour aller beaucoup plus loin sur la base de cette

expertise, souvent dans des secteurs identifiés comme prioritaires. Concrètement, il est envisageable de mobiliser des investissements privés dans plusieurs volets priorités dans la proposition de politique : ateliers d'artistes, infrastructures culturelles de diffusion, médiation culturelle, mutualisation des services divers (tels qu'illustré par la Coopérative des professeurs de musique, la Coop de services musicaux le St-Phonic ou la coop « On est 10 »), résidences pour artistes et développement de produits culturels « d'exception » par le biais de la Mutuelle proposé par le Partenariat du Quartier des spectacles. Ainsi, il est possible de multiplier l'impact des investissements publics dans de nouvelles stratégies de financement qui dépassent la simple philanthropie ou le mécénat et qui s'appuient sur des innovations financières et sociales portées par le Chantier et ses outils financiers depuis de nombreuses années.

Il est également important de rappeler à quel point les organismes de développement local montréalais ont été des acteurs importants dans l'émergence et le démarrage de nombreux projets culturels à Montréal. Autant le Cinéma Beaubien que le Chat des artistes ou plus récemment le Grand Costumier n'auraient vu le jour sans l'apport de la structure de développement local de leur territoire. Soulignons également que c'est par le biais des outils et des fonds dédiés à l'économie sociale que ces initiatives ont été soutenues.

L'accompagnement et la sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les milieux culturels et sociaux fait également partie de l'expertise des acteurs de l'économie sociale. Sans remettre en question la contribution de mentors ou d'accompagnement issu de l'entreprise privée classique, force est de constater que la logique de l'entreprise privée ne peut pas être transposée directement dans la majorité des initiatives culturelles. L'expérience et l'expertise des réseaux d'économie sociale dans l'accompagnement de projets combinant mission culturelle et d'affaires sont essentielles pour la réussite d'une véritable mobilisation entrepreneuriale dans les milieux culturels. Le Chantier et ses partenaires se sont déjà associés à de nombreuses initiatives de la sorte, en partenariat avec des acteurs majeurs du milieu culturel, tels Culture Montréal et Culture pour Tous. Il nous semble pertinent et même nécessaire que la Ville de Montréal s'appuie de manière concrète sur cette expertise et assure la disponibilité des moyens pour atteindre ses objectifs dans le volet entrepreneurial. Ainsi, nous croyons qu'il est essentiel que la Ville de Montréal assure un accès à des ressources dédiées au soutien à l'entrepreneuriat collectif (PME Montréal ou autres) et la disponibilité de fonds permettant d'accompagner adéquatement les premières phases de développement de ces initiatives entrepreneuriales, ce qui est particulièrement important pour la relève artistique. Rappelons notamment qu'à chaque année à Montréal, les 2 500 finissants des programmes artistiques et culturels des écoles, des facultés universitaires (Concordia, UQAM, McGill, Université de Montréal) et des cégeps peinent à intégrer le marché du travail. Ces travailleurs disposent de véritables talents créatifs et possèdent des compétences transversales qui méritent d'être complètement investies autour de projets innovants, moteurs de croissance.

Entre les subventions culturelles difficiles à obtenir et un marché commercial souvent imprévisible, plusieurs créateurs désireux de mener des projets peinent à trouver le bon modèle d'organisation. Devant l'urgence et la précarité des organismes artistiques qui font face aux défis soulignés précédemment, de plus en plus de jeunes artistes-entrepreneurs dynamiques explorent des modèles

d'affaires innovants capables d'assurer une plus grande autonomie à leur entreprise. La compétition de jadis cède aujourd'hui le pas à un esprit de coopération. Une étude de l'INRS sur les innovations entrepreneuriales et les pratiques émergentes dans le secteur des arts identifie clairement l'urgence de pérenniser les projets et les organisations artistiques en sensibilisant les artistes à la mise en place de nouveaux modèles organisationnels et en les accompagnants dans le rayonnement de leurs œuvres auprès d'employeurs, de partenaires en arts et du grand public québécois, canadien et international. Dans ce cadre, le moment est venu de conscientiser rapidement les prochaines générations d'artistes et de créateurs au potentiel de l'entrepreneuriat collectif. Le Chantier de l'économie sociale, notamment avec son comité jeunesse, offre sa pleine collaboration pour promouvoir l'entrepreneuriat collectif auprès de la prochaine génération de créateurs.

Finalement, la reconnaissance de l'importance de l'entrepreneuriat collectif doit s'étendre à l'ensemble des programmes et mesures du secteur culturel (et plus largement de tous les secteurs), incluant ceux du gouvernement du Québec. Ce besoin a déjà été mis de l'avant dans le mémoire soumis par le Chantier de l'économie sociale dans le cadre de la consultation du ministre de la Culture sur la future politique culturelle du Québec.

*« Les programmes du ministère de la Culture ont principalement été conçus selon deux types de soutien: celui des subventions étatiques et celui du mécénat. La forme juridique privilégiée a été l'OBNL ou, dans le cas de la SODEC, des projets privés à but lucratif. Or, comme nous le soulignons, les modèles d'affaires en culture sont en évolution. La forme coopérative prend de plus en plus de place. L'OBNL en économie sociale adopte un modèle plus entrepreneurial et redéfinit son rapport avec des partenaires divers.*

*Ces modifications exigent une revue des programmes existants pour les adapter aux nouvelles réalités. Pour ce faire, il est proposé d'entreprendre une revue systématique des programmes du ministère en collaboration avec des partenaires du milieu de la culture, le Chantier de l'économie sociale et la Direction de l'entrepreneuriat collectif du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MÉSI). »*

Nous encourageons la Ville de Montréal, dans le cadre de ses propres responsabilités et dans ses échanges avec le gouvernement du Québec, à participer à cette démarche de révision et d'adaptation des programmes et des mesures afin de prendre en compte les caractéristiques de l'entrepreneuriat collectif.

Ainsi, nous croyons que la proposition de politique de développement culturel sera grandement renforcée par une reconnaissance explicite des liens entre l'entrepreneuriat culturel et l'entrepreneuriat collectif et l'inclusion des acteurs de l'économie sociale comme partenaire dans la réalisation de ce volet de la politique.

***Recommandations :***

***Assurer la disponibilité de ressources humaines et financières de première ligne pour soutenir le développement d'initiatives culturelles.***

*Assurer l'accès à des ressources spécialisées pour les artistes, notamment ceux de la relève, afin de développer et d'accompagner les organisations dans la modernisation de leurs modèles d'affaires.*

*Travailler en collaboration avec le Chantier de l'économie sociale et ses outils financiers afin de créer ou d'adapter des instruments financiers visant à favoriser l'investissement privé dans la culture à Montréal, notamment pour favoriser le développement des ateliers d'artistes, des infrastructures culturelles, de la culture numérique, de la médiation culturelle, de la mutualisation des services et des quartiers culturels.*

*Travailler en collaboration avec des organisations jeunesse liées à l'entrepreneuriat collectif afin de promouvoir l'entrepreneuriat culturel auprès des jeunes.*

*Travailler de concert avec le gouvernement du Québec et le Chantier de l'économie sociale afin d'adapter aux nouvelles réalités et aux nouveaux modèles d'affaires propres à l'entrepreneuriat collectif les programmes municipaux et provinciaux de soutien à la culture.*

## **Conclusion**

En guise de conclusion, nous tenons à réitérer l'importance que la prochaine politique de développement culturel de la Ville de Montréal reconnaisse et soutienne les nouveaux modèles d'affaires dans le secteur culturel et favorise la participation citoyenne en culture. L'entrepreneuriat collectif constitue une voie privilégiée du développement et du rayonnement de la culture montréalaise et le Chantier de l'économie sociale offre sa pleine collaboration à la réussite de la future politique.